

ICEP-CFA

un centre de formation d'apprentis



INSTITUT CONSULAIRE D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS DES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU CALVADOS

PROGRAMME DES MINI-STAGES

DESTINES AUX ELEVES DE 3^{è m e}

2017

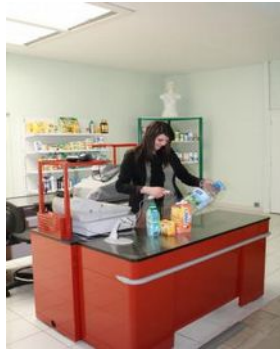
**ICEP-CFA DES C.C.I. DU CALVADOS - 8 RUE CLAUDE BLOCH, 14053 CAEN CEDEX 4
☎ 02 31 46 75 52 - FAX : 02 31 46 75 50**

MINI-STAGE A L'ICEP-CFA

☞ Déroulement sur 1 journée

☞ Découverte des métiers : 5 ateliers

VENTE



FLEURISTE



CUISINE



**SERVICE
EN SALLE**



POISSONNERIE



CONDITIONS

INSCRIPTIONS

Après recensement des jeunes intéressés, soumettre votre demande à l'ICEP-CFA auprès de
MME ASTRID FLEURY

8 RUE CLAUDE BLOCH
14053 CAEN CEDEX 4

☎ 02 31 46 74 60

FAX : 02 31 46 75 50

@ : afleury@caen.cci.fr

L'inscription des jeunes se fera suivant l'ordre d'arrivée des réservations.

Pour des raisons d'organisation, les effectifs maximum prévus ne pourront en aucun cas être dépassés.

Suivant accord, une copie de chaque fiche d'inscription devra être envoyée à

INSPECTION ACADEMIQUE DU CALVADOS
MESDAMES POMMIER SOPHIE ET LOCHER ODILE

2 PLACE DE L'EUROPE

14200 HEROUVILLE ST CLAIR

☎ 02.31.45.95.66

@ dsden14-ieniet@ac-caen.fr

DELAI D'INSCRIPTION
AVANT LE 09 DECEMBRE 2016
IMPERATIVEMENT

CONVENTIONS DE STAGE ET AUTORISATIONS DE SORTIE

AUCUN JEUNE NE SERA ACCEPTE SANS CONVENTION

L'autorisation de sortie complétée et signée des parents est obligatoire pour les jeunes ayant choisi de déjeuner à l'extérieur de l'ICEP et du CIFAC.

Les jeunes non autorisés reviendront du CIFAC dans nos locaux après le repas ou resteront sur place.

Une surveillance est prévue.

REPAS

3 Possibilités sont proposées :

- Déjeuner au CIFAC (à 50 mètres de l'ICEP-CFA) : prévoir la somme de 6 € pour l'achat d'un ticket par notre intermédiaire.
- Déjeuner sur place, au foyer de l'ICEP-CFA : apporter son pique-nique (micro-ondes à disposition).
- Déjeuner à l'extérieur (en dehors de l'ICEP-CFA ou du CIFAC) les élèves choisissant cette option devront fournir impérativement une autorisation parentale.

Si le jeune est demi-pensionnaire dans votre établissement, une facture peut être envoyée au collège.

POUR DES RAISONS EVIDENTES D'ORGANISATION, LES JEUNES DEVRONT FAIRE LEUR CHOIX LORS DE L'INSCRIPTION AU MINI-STAGE.

SI LE JEUNE CHANGE D'AVIS (SAUF CAS DE FORCE MAJEURE : MALADIE), LE PRIX DU REPAS SERA RECLAME AU COLLEGE. EN EFFET, LES PLACES RESERVEES AU CIFAC SONT FACTUREES A L'ICEP-CFA.

PROGRAMME

	ATELIERS CUISINE ET SERVICE EN SALLE	ATELIERS VENTE/FLEURISTE/POISSON
<u>MATIN</u>	<p>9 h 45 Accueil des jeunes</p> <p style="text-align: center;">Installation dans l'atelier Prise en charge par un apprenti (parrainage) Observation et/ou participation aux travaux</p>	<p>9 h 45 Accueil des jeunes</p> <p style="text-align: center;">Installation dans l'atelier Prise en charge par un apprenti (parrainage) Observation et/ou participation aux travaux</p>
<u>DEJEUNER</u>	<p>11 h 30 (self du CIFAC)</p> <p>12 h 30 reprise ateliers</p>	<p>12 h 50 (self du CIFAC)</p>
<u>APRES-MIDI</u>	<p>14 h 00 Présentation de l'Apprentissage</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Contrat ➤ Recrutement ➤ Cadre juridique ➤ Filières de formation ➤ Visite du Centre ➤ Remise de documents ➤ Evaluation de la journée <p>16 h 00 Fin de la journée</p>	

POUR LES JEUNES AYANT CHOISI L'ATELIER CUISINE OU SERVICE EN SALLE, IL LEUR EST VIVEMENT CONSEILLE DE DEJEUNER AU SELF DU CIFAC DE FAÇON A POUVOIR ASSISTER AU SERVICE DU MIDI DANS NOS RESTAURANTS D'APPLICATION (12 H 30 - 14 H 00).